



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 septembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Stéphanie MODDE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur David HAEGY	

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Monsieur Gaston FOUCHERES	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Cyril GAUCHER	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Monsieur Jean-François COURGEY
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Madame Isabelle PASTEUR
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Convention de financement de travaux pour la création d'une extension du réseau public d'eau potable de la rue de la Petite Tuilerie à Fénay**

Le réseau d'eau potable de la rue de la Petite Tuilerie à Fénay nécessite une extension pour permettre le raccordement de la parcelle cadastrée 263 AI 30 à Fénay dans laquelle un projet immobilier sera réalisé.

Cette extension est rendue nécessaire pour viabiliser en eau potable un projet immobilier porté par Madame Blanchard Cécilia et Monsieur Boidron Laurent. Conformément au règlement général du service de l'eau potable de Dijon métropole, l'extension sera réalisée jusqu'à un mètre à l'intérieur de la parcelle cadastrée 263 AI 30 à Fénay dont Madame Blanchard Cécilia et Monsieur Boidron Laurent sont propriétaires selon les informations transmises lors de la demande initiale.

Il est précisé que cette extension du réseau d'eau potable sera réalisée à la demande et à la charge de Madame Blanchard Cécilia et Monsieur Boidron Laurent dans la mesure où l'extension ne bénéficie qu'au projet immobilier porté par les demandeurs.

L'extension du réseau public d'eau potable sera constituée d'une canalisation en polyéthylène haute densité série 16 bars de diamètres 48,8/63 mm sur une longueur totale de 115,00 ml. L'extension ne tient pas compte de la création du branchement privatif qui sera réalisé par le délégataire du service public de l'eau potable, Suez Eau France, à la demande et à la charge de Madame Blanchard Cécilia et Monsieur Boidron Laurent.

Le regard de comptage de l'extension du réseau d'eau potable sera implanté à un mètre à l'intérieur de la limite privative de la parcelle cadastrée 263 AI 30 à Fénay.

Les travaux d'extension, estimés à 26 644,49 € H.T. soit 31 973,39 € T.T.C. et comprenant le coût des travaux, les frais de mission complète de maîtrise d'œuvre hors phase ACT, le coût des essais de compactage de tranchée, le coût de vérification l'étanchéité de la future antenne d'eau potable, les frais des raccordements réalisés par le délégataire du service public de l'eau potable ainsi que les frais de communication destinée aux riverains et au grand public.

Ces travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Dijon métropole et refacturés à Madame Blanchard Cécilia et Monsieur Boidron Laurent. Le réseau étendu sera par la suite rétrocédé et intégré au patrimoine de Dijon métropole.

Cette convention régit les modalités de réalisation de ces travaux et son financement.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la présente convention de financement de travaux jointe, en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 80	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 13 PROCURATION(S)	

